



ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 30 AVRIL 2023

**DOMINIC
DESAINTEs**
SECRETARE GÉNÉRAL

Dimanche 16 avril 2023,

Chers membres et observateurs,

En ma qualité de Secrétaire Général de l'Organisation de la MicroFrancophonie, j'ai le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en vidéo-conférence le 30 avril 2023. Cette réunion sera ouverte à tous les observateurs externes ainsi qu'aux citoyens micronationaux en tant que spectateurs, bien qu'ils ne puissent pas intervenir.

L'Assemblée Générale de la MicroFrancophonie se veut transparente et démocratique, et nous souhaitons la participation de tous nos membres pour discuter des sujets importants et prendre des décisions collectives. Les délégués des micronations membres de la MicroFrancophonie siégeant à l'Assemblée Générale seront invités à proposer d'ajouter des points à l'ordre du jour. De plus, les citoyens des micronations pourront contacter leur délégué afin de faire des propositions pour être abordées lors de cette réunion.

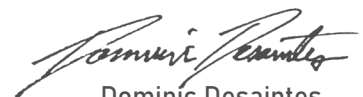
ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'Assemblée Générale
 - a. Mot du Secrétaire Général
 - b. Présence des membres présents
- 2- Présentation et adoption de l'ordre du jour
- 3- Établissement de comités de travail
 - a. Comité de travail pour les structures d'association de droit français
 - b. Comité de travail pour les modifications à la Charte
- 4- Mandats des Secrétaires Généraux Adjointes
 - a. Secrétaire Général Adjoint à la diplomatie
 - b. Secrétaire Général Adjoint chargé des moyens de communication
 - c. Secrétaire Général Adjoint chargé des Droits humains
 - d. Secrétaire Général Adjoint chargé de l'environnement
 - e. Secrétaire Général Adjoint chargé de la culture et du développement de la Francophonie
- 5- Conseil de l'OMF
 - a. Réaffirmation du caractère exécutif du Conseil
 - b. Présentation à l'Assemblée Générale de compte-rendus informatifs
- 7- Varia
- 8- Présentation des personnes candidates aux postes de Secrétaires Généraux Adjointes

Nous encourageons vivement la participation active de nos membres lors de cette Assemblée Générale. Les délégués des micronations auront la possibilité de proposer d'ajouter des points à l'ordre du jour et les citoyens pourront contacter leur délégué pour soumettre leurs propositions. Ensemble, nous continuerons à renforcer notre communauté micronationale francophone et à promouvoir nos valeurs communes.

Au plaisir de vous retrouver lors de cette réunion importante.

Bien cordialement,



Dominic Desaintes,
Secrétaire général de la MicroFrancophonie